

Formation à la conduite en sécurité des engins de chantier selon la recommandation 482 - Expérimenté. ^{R482}

CATÉGORIES DE FORMATION CONCERNÉES :

Présentiel - Synchron

- Catégorie A : Engins de moins de 6 tonnes
- Catégorie B1 : Pelles mécaniques
- Catégorie B2 : Engins de forage / sondage
- Catégorie B3 : Engins rail-route
- Catégorie C1 : Chargeuses (tractopelle)
- Catégorie C2 : Bulldozer
- Catégorie C3 : Nivellease
- Catégorie D : Compacteur
- Catégorie E : Tracteur
- Catégorie F : Chariots télescopique
- Catégorie G : Chargement déchargement sur porte-engin / Utilisation hors production
-

Objectifs

Maîtriser la conduite des engins de chantier conformément à la recommandation 482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

OPTIONS POSSIBLES (nous consulter) :

Télécommande, chargement / déchargement porte-engin, AIPR Opérateur (recommandé)



Public Visé

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantier avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine



Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum.

Être reconnu apte à la conduite d'engins par la médecine du travail.

Parler et écrire le français.

Prévoir ses EPI : casque, gants, bouchons anti-bruit, vêtements de travail, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Parcours pédagogique

Détenir les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail.
Être capable de mobiliser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique pour conduire l'engin en sécurité.
Identifier les risques liés à l'utilisation de l'engin de chantier.
Maîtriser les méthodes et les moyens de prévention de ces risques.

Méthodes pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à la conduite d'engins en toute sécurité et d'exercices pratiques.
Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
Le formateur suit un déroulé précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Formation théorique :

Support de cours multimédia et vidéo
Livret de formation remis à chaque stagiaire

Formation pratique :

Exercices d'application sur le site d'évolution

Moyens pédagogiques :

1 salle de formation équipée
1 aire d'exercice
Matériel adapté

Une partie théorique :

Réglementation : connaissances générales
Technologie des engins de chantier
Les principaux types des engins de chantier
Les catégories de CACES®
Règle de circulation applicable aux engins de chantier
Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
Exploitation des engins de chantier
Vérification d'usage des engins de chantier

Une partie pratique :

Prise de poste et vérifications
Conduite et manœuvres : Adéquation - Gestes de commandement - Mouvements simples et mouvements combinés - Circulation - Stabilité de l'engin
Opérations de levage
Travaux de base
Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

Qualification Intervenant-e-s

Formateur qualifié, professionnel et suivi selon notre processus qualité

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation : Évaluation des connaissances par QCM et évaluation des compétences par mise en situation pratique conformément aux exigences de la recommandation CACES® concernée. **Validation :** Attestation de formation après réussite des épreuves théorique et pratique.

Durée de validité : 10 ans.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous consulter pour vous présenter les modalités d'accès.

Sanction formation

Délivrance de l'attestation de réalisation.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

4 à 6 Personnes



Contactez-nous !

Vanessa BOUCHEREAU
Assistante Formation

Tél. : 0630500759

Mail : vanessa@hauteur-securite.fr